

SYNDICAT SCOLAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sandrine LEGRAS-DELANNOY.

PRESENTS : Messieurs LAQUERRIERE François, PARIZE Jérôme, JOLY Benoît, Mesdames OPERON Martine, CAZIER Anick.

Absents excusés : M. QUAEGBEUR Pierre, Mme COPPE Emmanuelle.

Mme OPERON Martine a été élue Secrétaire de séance.

Présentation du Centre Social de Breteuil avec la présence de Cédric FREJEAN, directeur de la structure.

Les membres du SIRS décident de terminer le contrat avec Léo Lagrange au 31 Août 2024 et de partir avec le Centre Social de Breteuil. Il ne sera pas nécessaire de faire un appel d'offre. Le personnel sera repris par le Centre Social. Une entrevue aura lieu avec le personnel.

Une information sera distribuée dans les cahiers des enfants, la semaine prochaine, pour avertir les parents du changement. Le repas sera à 4 €. Un mail sera envoyé à Léo Lagrange suivi d'un courrier recommandé.

Il n'y aura pas de kermesse cette année.

Lecture du compte-rendu. Approuvé à l'unanimité.

Fin d'année scolaire

PS : 7	}	Mme DEMONCHY	CE2 : 10	}	Mme CARLU
MS : 10			CM1 : 10		
GS : 6	}	Mme NAVEAU	CM1 : 6	}	Mme DUFOUR
CP : 7			CM2 : 15		
CE1 : 14					

Soit 85 enfants

Achat d'un bureau pour Mme CARLU (payé par le SIRS).

Achat d'un four et d'un micro-ondes pour Mme DEMONCHY (payé par la commune de Vendeuil-Caply).

Achat d'un four pour l'école de St André (payé par la commune de St André).

Questions Diverses

L'agent du SIRS est en arrêt maladie depuis 15 jours. Nous avons dû faire appel à Fil Multiservices pour la remplacer.

Un conseil d'école aura lieu le 21 Juin 2024.

La délibération pour les heures de l'ATSEM (+ 3 h) et la délibération de l'agent des services techniques sont parties au C.T.P.

SYNDICAT SCOLAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2024

Benoît JOLY demande pourquoi les comptes-rendus ne sont pas envoyés en temps et en heure.
C'est tombé aux oubliettes.

Anick CAZIER indique que les vélos sont mal rangés en dessous de l'abri.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15 par la Présidente.

La secrétaire,

La Présidente,